LE CPA
CENTRE DU PATRIMOINE ARMÉNIEN

Compte rendu de lecture

Une histoire populaire de la France

Julien Dutertre - Mai 2020

VALENCE ROMANS AGGLO

Une histoire populaire de la France

De Gérard Noiriel

Gérard Noiriel, historien français, est venu donner une conférence au Centre du Patrimoine Arménien en janvier 2020 pour présenter son livre *Une histoire populaire de la France*, paru aux éditions Agone en 2018.

L'auteur livre avec cet ouvrage une synthèse de toute une vie de recherches et d'engagements. À ce titre, on retrouve dans le livre tous les thèmes déjà abordés par Gérard Noiriel dans ses précédents ouvrages, des thèmes que nous vous présentons dans cette fiche analytique, après une rapide présentation générale de l'œuvre.

Présentation générale

L'*Histoire populaire de la France* est un livre d'Histoire, mais d'un style un peu particulier. L'ouvrage de Gérard Noiriel présente des caractéristiques communes avec les livres d'Histoire de France « classiques ». Le récit est traité de façon chronologique avec des bornes précises, qui commence son récit avec l'épopée de Jeanne d'Arc (après un rapide rappel des époques antérieures) et se termine à l'époque la plus contemporaine possible (la conclusion traite des premiers mois de la présidence d'Emmanuel Macron). Mais si la forme peut en effet paraître comme classique, le contenu du livre est bien plus original.

La plupart (voire la quasi-totalité jusqu'à une certaine époque) des ouvrages présentant une Histoire générale de la France traitent majoritairement des événements politiques. Ils présentent parfois l'organisation de la société française à des époques précises mais cette présentation passe bien souvent au second plan. Les plus anciens et les plus traditionnels de ces livres sont des successions de règnes et de batailles.

L'autre trait marquant de ces ouvrages est qu'ils présentent l'Histoire depuis le point de vue des décideurs, le plus souvent celui des dynastes. Il n'est pas rare que les chapitres de ces livres soient découpés selon les règnes des rois de France. Nos anciens rois sont les « héros » de ces récits traditionnels et ce sont leurs « aventures », à travers leur politique, qui se déroulent au fil des pages. L'adoption de ce point de vue n'est pas étonnant. Jusqu'à une époque récente (à l'échelle de l'Histoire de France), seuls les dirigeants et leur entourage avaient accès à l'écriture et à la lecture et

pouvaient s'exprimer ou coucher par écrit ce qu'ils désiraient laisser à la postérité. On estime souvent que le premier événement historique pour lequel nous disposons largement du point de vue du peuple est la Première guerre mondiale, avec les lettres des Poilus. C'est donc à partir des chroniques royales et des récits des puissants comme sources quasi-exclusives que les historiens commencent à travailler au XIXe siècle, au moment où l'Histoire se constitue en discipline. Ce n'est que plus tard que les historiens s'attaquent à des sources moins officielles telles que les comptes des marchands, ou que l'archéologie vient apporter des informations sur les gens du peuple. Mais les traditions ont la vie dure et même avec le développement de l'archéologie et l'étude de nouveaux types de sources, le récit classique de l'Histoire de France centré sur les événements politiques et vu « d'en haut » se perpétue jusqu'à nos jours.

C'est là que l'*Histoire populaire de la France* de Gérard Noiriel se distingue. Comme son nom l'indique, cet ouvrage se propose de livrer une histoire du peuple français. Il ne se contente pas de s'arrêter au gré de quelque événement politique sur l'état du peuple à telle ou telle époque, il fait de son évolution le fil conducteur du récit et ce sont les événements politiques et le sort des puissants qui passent au second plan. Certains événements et certains rois, empereurs, ministres ou présidents, même parmi les plus connus ne sont d'ailleurs parfois que brièvement introduits, voire pas évoqués du tout. Lorsqu'ils sont invoqués dans le récit, c'est principalement pour les rattacher à un mode de domination qu'ils ont essayé (et parfois réussi) de mettre en place et toujours dans l'optique de montrer la réaction du peuple. Car c'est là le fondement du livre de Gérard Noiriel, **la résistance des dominés face aux dominants**, thème popularisé sous l'appellation de « lutte des classes ».

Gérard Noiriel n'est bien évidemment pas le premier à traiter l'Histoire de France sous l'angle de la lutte des classes. Les historiens de l'école marxiste ont publié des ouvrages sur le sujet, qui constituent le courant du matérialisme historique ; position intellectuelle qui va s'essouffler après la chute de l'URSS. Gérard Noiriel est probablement le premier à traiter de la lutte des classes dans l'Histoire de France avec une telle ampleur, de façon aussi exhaustive, en couvrant la totalité de l'histoire de notre pays, en se détachant du matérialisme historique.

Les rapports entre dominants et dominés

Dans son Histoire populaire, Gérard Noiriel oppose constamment deux catégories. Les dominants, qui peuvent être, suivant les époques, les seigneurs féodaux, l'Église, le pouvoir royal, l'État sous sa forme royale, impériale ou républicaine, la bourgeoisie ou les colons lorsqu'il traite des événements hors métropole. L'expression qu'il utilise le plus souvent pour désigner les dominants est celle d'**élites**. De l'autre côté, les dominés sont la plus grande partie du peuple français (ou ceux qui vivaient dans le royaume de France avant qu'on ne puisse à proprement parler d'un « peuple français »), les plus **pauvres**, ou les **colonisés** pour les chapitres qui se déroulent hors métropole. Pour l'époque médiévale, Gérard Noiriel se concentre principalement sur le sort des **paysans**, qui constituent alors la très grande majorité de la population. Puis, au fur et à mesure, il porte son attention sur les **ouvriers**. Il traite également à toutes les époques du sort des « **déviants** », ceux perçus comme tels par le pouvoir : mendiants, vagabonds, sorcières, lépreux, ... Vers la fin de l'ouvrage, Gérard Noiriel s'intéresse aussi de plus en plus aux **immigrés** à mesure qu'ils apparaissent comme la nouvelle classe de « super dominés », dénoncés comme une menace par les uns et exploités par les autres. Le terme qui revient le plus souvent tout au long de l'ouvrage pour désigner les dominés est celui de **classes populaires**.

L'*Histoire populaire de la France* traite donc principalement des **rapports de force** entre dominants et dominés, entre les élites et les classes populaires. Régulièrement dans l'Histoire, les dominants tentent d'imposer une nouvelle **contrainte** aux dominés pour mieux les contrôler et les exploiter ; contraintes fiscales (un nouvel impôt), économiques (une aggravation des conditions de travail) ou administratives (un renforcement de l'identification des individus, par exemple par un recensement, pour pouvoir mieux les retrouver et les contrôler par la suite) ; elles peuvent également être physiques (conscription militaire, emprisonnement...). Les dominés réagissent alors pour tenter de faire disparaître la nouvelle contrainte, ou au moins de l'alléger. Tout au long de l'Histoire, sans autre moyen d'expression, les dominés résistent aux contraintes par la violence (émeutes, insurrections, lynchages...), la confrontation directe (grèves, manifestations...) ou la fuite (désertions...). Ces formes de **résistances** n'ont évidemment pas toutes disparues mais elles ne sont plus les seules dont disposent les dominés. La démocratisation et l'élévation générale du niveau d'éducation ont permis aux dominés de disposer de nouvelles armes qui relèvent davantage de la confrontation indirecte telles que les satires, le vote ou les pétitions. Au final, le rapport de force se résout en faveur des dominants ou des dominés et la nouvelle contrainte s'impose ou non, avec des compromis ou non.

La construction « ethnique » du peuple français

Gérard Noiriel montre que le peuple français s'est construit par l'ajout de différentes « couches » de populations immigrées arrivées à différentes époques sur le territoire et de moins en moins bien accueillies à mesure que ceux qui occupaient ce territoire avant eux prennent conscience qu'eux-mêmes forment déjà un peuple.

Les premières vagues de migrations sont celles de conquérants, comme par exemple les Normands (et là encore Gérard Noiriel ne remonte et ne parle pas des Germains, des Romains, des Celtes...). Les Normands sont combattus car ils attaquent par raids notre territoire ; ils ne sont pas considérés comme des étrangers venant troubler l'unité d'un peuple homogène, qui n'existe pas encore à cette époque. Le territoire de la France que l'on connaît aujourd'hui n'était qu'une partie du royaume des Francs, une mosaïque de communautés qui n'avaient presque pas le sentiment d'appartenir à un ensemble commun. Une fois les Normands sédentarisés et christianisés, les rapports de force s'apaisent très vite.

En ce qui concerne la présence des Juifs et des Tsiganes au Moyen-Age, l'histoire est plus compliquée. Si les habitants du royaume de France ne se reconnaissent peut-être toujours pas comme Français, ils ont néanmoins adopté un mode de vie commun (à l'intérieur de chaque ordre), un mode de vie différent de celui des nouveaux arrivants, qui sont effectivement perçus comme différents, comme des « déviants ». Si des Juifs et des Tsiganes restent en France, ils sont souvent l'objet de persécutions et leur intégration s'avére longue et pénible.

Bien plus proches de nous, les migrations des colonisés (indochinois, arabes et subsahariens) depuis leurs pays d'origine jusqu'à la métropole sont cette fois le fait des Français eux-mêmes, les gouvernants et patrons français les faisant venir pour travailler (souvent sous de bien moins bonnes conditions que celles des travailleurs français) pour compenser le manque de main-d'œuvre. Ces migrations sont alors considérées comme temporaires et beaucoup pensent (voire espèrent) que les colonisés repartiront « chez eux » une fois la besogne accomplie. Mais, l'installation, l'enracinement, le regroupement familial, l'arrivée de nouveaux immigrés au moment de la décolonisation, provoquent un sentiment de rejet de la part d'une partie des Français. Ces « étrangers » sont stigmatisés, exploités et/ou mis à l'écart. Si certains se communautarisent d'eux-mêmes dans un réflexe de défense, d'autres y sont forcés, par le rejet qu'ils subissent ou pour des raisons économiques (par exemple parce qu'ils sont parqués ensemble dans des camps de travail ou que le chômage et les faibles salaires les obligent tous à vivre dans les grands ensembles des quartiers défavorisés). Au-delà des modes de vie différents, qui peut leur être reproché, à l'instar des Juifs et Tsiganes du Moyen-Age, les immigrés africains et asiatiques subissent les théories

racistes développées à partir du XIXe siècle. Ils sont jugés différents, donc totalement inassimilables (ces opinions persistent encore aujourd'hui et les discriminations n'ont pas disparu). La vision républicaine de la nationalité, qui veut que l'on devienne français en adoptant ses valeurs, sans tenir compte de la « race », a voulu adoucir ce rejet ; mais l'extrême-droite l'a reprise à son compte en arguant que les valeurs et cultures des Africains et Asiatiques sont bien trop éloignées des nôtres pour être assimilables.

C'est d'ailleurs à ce titre qu'extrême-droite et réactionnaires préfèrent, s'il faut vraiment avoir recours à des travailleurs immigrés, faire appel à des Européens, plus « proches » de nous dans tous les sens du terme. L'intégration de ces travailleurs immigrés européens s'est en général bien mieux passée que pour les non-européens, même s'ils ont parfois été clairement perçus comme des étrangers ou des « voleurs de travail » (pour les Italiens ou les Polonais par exemple).

Quoi qu'il en soit, de tous ces immigrés, de toutes les époques, beaucoup ont fini par s'intégrer, par faire souche, parfois par conclure des mariages mixtes et au final par constituer une partie du peuple français.

L'identité nationale française est aussi une construction politique

Il est intéressant de noter qu'à partir de la guerre de Cent Ans, le premier élément à rapprocher tous les futurs Français est une contrainte imposée par l'État, soit l'obligation de payer un impôt au roi. Cette première forme de rapprochement d'ordre fiscal est complétée quelque cent cinquante ans plus tard par un rapprochement cette fois d'ordre administratif et culturel. En 1539, l'édit de Villers-Cotterêt impose la rédaction de tous les actes juridiques dans la langue du roi, le français, et non plus en latin. La première ébauche de l'identité nationale française s'effectue donc par la volonté des rois de France et selon leur modèle. Le sentiment d'appartenance à la nation française s'accélére avec la Révolution et l'acquisition de la citoyenneté pour les hommes de la nouvelle république. L'identité nationale française se forge définitivement au XIXe siècle avec la constitution de deux piliers : les Français sont des citoyens qui disposent de droits (le vote) et de devoirs (la conscription militaire). Ce phénomène s'institutionnalise dans les années 1880 avec l'adoption de symboles forts (*La Marseillaise* devient l'hymne national) et un apprentissage pour devenir Français (à l'école, gratuite, laïque et surtout obligatoire). La langue française n'est plus seulement celle de l'administration, elle est enseignée à tous les enfants.

Conclusion

Les rapports de force entre dominants et dominés ont traversé toute les périodes de l'Histoire de France. Ce sont ces luttes multiséculaires qui ont forgé notre histoire et qui ont modelé notre société. Si le peuple n'avait pas résisté aux décisions des élites, la France d'aujourd'hui serait radicalement différente (par exemple, si les travailleurs ne s'étaient pas mis en grève en 1936, les congés payés n'existeraient pas aujourd'hui).